



PROJET ASBH

L'A.S.B.H., Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller, a été créée le 9 novembre 1973.

Elle a pour objet statutaire principal de gérer et promouvoir, au niveau de la Moselle-Est, tout service d'intérêt social, familial, culturel, sportif ou de loisirs, existant ou à créer, qui accueillent les personnes sans distinction d'origine ethnique, d'opinion ou de situation sociale.

L'A.S.B.H. intervient dans plusieurs communes de Moselle-Est ainsi qu'à Metz où elle anime et gère :

- 13 centres sociaux et équipements de quartier (dont 11 agréés par la CAF)
- 4 structures d'accueil de la petite enfance
- 2 micro-crèche, 2 multi accueil et 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Des actions d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du Plan Départemental d'insertion et de la Politique de la Ville avec le soutien de la DDETS via 17 chantiers d'insertion sociale et professionnelle avec des personnes bénéficiaires du RSA et jeunes en difficulté
- L'organisation de cycles d'accompagnement scolaire dans le cadre des C.L.A.S.
- Des Accueils de loisirs sans hébergement et des séjours pour enfants et adolescents
- Des accueils périscolaires
- Des actions d'aide et de soutien au fonctionnement et au développement de la vie associative : soutien pédagogique, technique et logistique aux associations (organisation, gestion, aide à la fonction employeur etc..).

L'association est reconnue Mission d'Utilité Publique par arrêté n° 91-DR/1-243 du 12 juillet 1991

L'ASBH dispose de plusieurs agréments :

- Organisme de formation n° 41.57.0553.57
- Ministériel : Association d'Éducation Populaire n° 57266 du 18 septembre 79
- Associations sportives civiles et de plein air n° 57 85 008 du 31 mai 85

 SERVICE ANIMATION

Axe de travail N°1 : Prévenir toutes les formes d'isolement et de précarité et accompagner les personnes en difficultés

Prévention :

- Repérer et identifier les différentes formes et causes d'isolement et de précarité
 - En allant vers les populations (animations pieds d'immeuble)
 - En développant les actions de proximité
 - En pratiquant une tarification adaptée
 - En mettant en œuvre une communication adaptée et non stigmatisante
- Favoriser l'expression de tous et redonner du pouvoir d'agir aux habitants
 - En proposant la mise en place des animations dans les permanences des structures partenaires
 - En multipliant les des temps conviviaux comme vecteurs d'expression et de recueil de la parole, penser et mettre en place les outils de recueil de cette parole
 - Former et accompagner les équipes sur la posture et l'écoute active
 - Aider et lever les freins à la participation des habitants les plus en difficulté
 - Développer les démarches d'autofinancement
 - Penser des espaces d'expression libre de la parole
 - Travailler sur des projets collectifs de vacances pour les familles
 - Laisser plus de place à l'investissement individuel dans les actions et partir des savoirs faire des habitants
- Initier et mettre en place une veille active des acteurs sociaux du territoire

Accompagnement :

- Redonner du sens et du pouvoir d'agir aux référents familles dans leurs missions en lien avec le Conseil en Économie Sociale et Familiale
- Travailler sur la posture des salariés et des bénévoles
 - En pensant usagers et non bénéficiaires
 - En formalisant des contrats d'engagement mutuels (objectifs et plan d'action, faire «avec» et non «à la place de»)
 - Proposer un accompagnement physiquement vers les structures lorsque cela est nécessaire
 - En favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire pour notamment encourager à d'autres modes de consommations
 - En garantissant neutralité et discrétion

- Mettre en réseau les travailleurs sociaux (actions communes, réunions de concertation, cohérence des modes d'intervention...)

Axe de travail N°2 : Améliorer l'accessibilité de nos équipements et notre communication

- Former le personnel à l'accueil des enfants en situation de handicap
 - Travailler en partenariat et créer des collaborations formalisées avec les structures locales d'accueils des mineurs en situation d'handicap
- Développer l'accessibilité aux instances des centres sociaux et équipements d'animation (communication, se donner les moyens d'apporter une communication adaptée au public)
- Mettre en place des horaires d'accueil adaptés aux besoins du territoire et sensibiliser et former professionnels et bénévoles à l'importance de la fonction d'accueil
- Travailler à une meilleure accessibilité financière aux habitants
- Diversifier les modes de communication et simplifier la communication sur les actions, le projet et le rôle des centres sociaux et structures d'animation
 - En élaborant des supports de communication pour chaque centre et différenciés (communication sur projet d'établissement – communication sur action)
 - En construisant une fiche outil communication et un plan de communication
 - En améliorant la visibilité de nos équipements
- Développer et automatiser notre communication avec les partenaires (nos missions, nos actions, nos projets...) notamment en affichant la carte d'identité de chaque centre social et équipement auprès des partenaires

Axe de travail n°3 : Soutenir, valoriser et créer des temps de partage et d'échanges autour des valeurs communes

- Soutenir les habitants dans la création d'actions de proximité
 - En mettant à disposition les moyens nécessaires (bureautiques – logistiques – administratifs - ressources)
 - En développant des temps de concertation
 - En accompagnant des projets d'habitants
- Multiplier les temps festifs et conviviaux avec les habitants
 - En proposant des temps de concertation et de réunion avec les habitants
 - En développant les rencontres avec les habitants sur des temps informels

- Soutenir la vie associative locale génératrice de lien social et d'ouverture
 - En planifiant des actions avec le tissu associatif
 - En créant des outils de valorisation – diffusion et visibilité des actions des associations
 - En mettant à disposition les moyens nécessaires
 - En valorisant la vie associative sur le site de l'ASBH
- Repositionner l'Humain et nos valeurs au cœur de l'action en tant que fil conducteur de toutes nos actions

Axe de travail n°4 : Impulser une démarche de découverte culturelle et développer le vivre ensemble

Découverte culturelle :

- Faciliter l'accessibilité à la culture
 - En relayant l'information culturelle dans nos structures d'animation
 - En construisant des actions de découverte des différentes formes culturelles, artistiques, avec les habitants usagers dans nos structures d'animations et dans les structures culturelles
 - En formant les équipes professionnelles et bénévoles à l'accompagnement des projets culturels
 - En s'appuyant sur les structures culturelles locales
- Construire et entretenir les passerelles avec les structures culturelles
 - En invitant les structures culturelles à s'inscrire dans les instances des équipements
 - En allant vers la culture et en étant présent lors des temps forts des structures culturelles
 - En co-construisant nos actions culturelles avec des structures locales

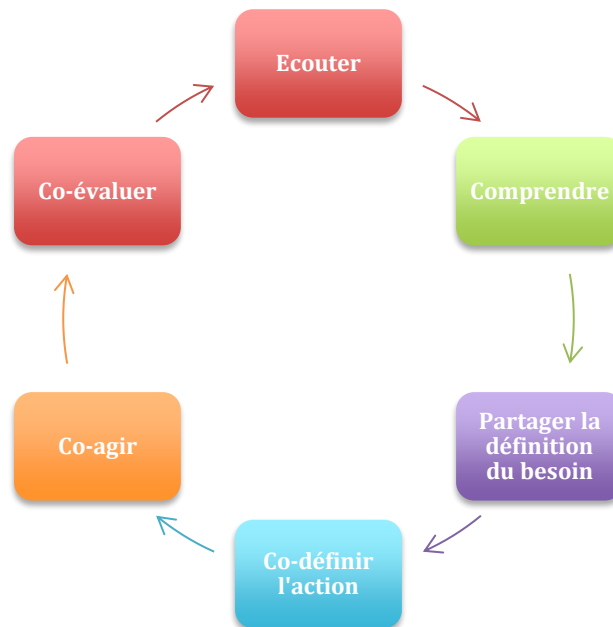
Vivre ensemble :

- Impulser des actions qui valorisent et suscitent l'expression de la richesse, de la diversité et de la mixité culturelle
- Lutter contre toutes les formes de rejet et de discrimination

Axe de travail n°5 : Accompagnement de la parentalité et des groupes familiaux

- Permettre aux familles de s'exprimer en toute liberté et en écoutant en toute neutralité
 - En créant les conditions favorables à l'expression
 - En formant tous les salariés, bénévoles et usagers à l'écoute active
- Échanger les idées, les confronter et tendre vers un consensus
 - En exprimant les besoins et en définissant ensemble un plan d'action

- Mettre en place des réponses adaptées en leur laissant la place en tant qu'acteur
- Évaluer ensemble
 - Développer des outils et méthodes d'évaluation



Axe de travail n°6 : Participer à la construction de l'identité de la personne dans la société en s'appuyant sur le socle des valeurs communes à l'A.S.B.H.

- Uniformiser les modes et moyens d'intervention pédagogiques et éducatifs :
 - En formant aux postures professionnelles
 - En définissant un positionnement pédagogique de nos animateurs
 - En améliorant la communication interne
- Proposer des espaces d'échanges démocratiques et développer le sens critique dès le plus jeune âge :
 - En se formant, en informant et s'informant
 - En mobilisant le réseau associatif porteurs de valeurs fondamentales



SERVICE PETITE-ENFANCE

Le projet éducatif des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de l'ASBH s'articule autour de l'enfant, des parents et des professionnelles.

Il est rédigé par l'équipe des Responsables des EAJE de l'ASBH.

Il est le fruit de plusieurs années d'expérience des professionnelles mais également de formation de base et de renforcement de connaissance toujours actualisés. Elle s'inspire de pédagogues et pédiatres tels que *Françoise Dolto, Maria Montessori, Winnicott, Emmi Pikler, Jean Epstein*

Le projet éducatif est le fil conducteur de nos engagements et de notre regard porté sur l'enfant et sa famille. Nous nous engageons à accompagner l'enfant et sa famille afin que celui-ci trouve sa place dans la société.

Ce projet éducatif sera ensuite décliné en un projet pédagogique propre à chaque structure de l'ASBH. Il précisera les moyens mis en œuvre en fonction des besoins du public et de l'équipe. Le projet éducatif commun aux EAJE de l'ASBH est basé sur la charte d'accueil du jeune enfant (en annexe)

Rappel des missions des EAJE de l'ASBH

Texte de loi : Article R2324-17 du Code de la Santé Publique (CSP) cf annexe

Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.

Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Pourquoi le fait-on ?

Faire exister ces écrits a du sens pour nous, dans la mesure où ils nous permettent :

- d'avoir un document référent afin de continuer notre réflexion reposant sur un socle commun.
- de créer un document écrit pour pouvoir le diffuser auprès des parents, des partenaires des institutions, des nouveaux professionnels
- de rendre lisible et visible notre travail en témoignant du sens de nos pratiques et des compétences nécessaires pour améliorer la qualité d'accueil.
- de développer des échanges et des discussions sur nos pratiques professionnelles et notre fonctionnement, en engageant des réflexions, des remises en question et une prise de recul.
- de renforcer certaines pratiques en mettant en avant les bénéfices de celles-ci d'argumenter la nécessité de moyens, tant humains que matériels nécessaires à un encadrement et à un accompagnement de qualité.

Ce projet nous sert et nous servira de base de réflexion et pourra évoluer avec le temps et en fonction des besoins du personnel et des enfants.

Nous abordons tout d'abord, les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir dans nos EAJE et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions.

L'enfant

Bien-être – Respect – Plaisir – Confiance

Pour nous, le bien-être c'est...

... un sentiment de sécurité affective et physique qui passe par la réponse des besoins de l'enfant dans le respect de son individualité en tenant compte de l'environnement collectif.

Pour nous, la confiance ...

... ne se décrète pas mais se construit. En ce sens, il est nécessaire de respecter le temps et de prendre en compte le tempérament de chacun pour que s'établisse une relation de confiance.

Pour nous, le plaisir, c'est ...

... une priorité. Il se traduit par les rires, les sourires et l'envie qu'ont les enfants de venir partager des moments avec leurs camarades et les membres de l'équipe.

L'enfant, qu'il vienne de manière occasionnelle ou régulière, doit trouver sa place et se sentir bien accueilli en toute confiance au sein de notre structure

Pour nous, le respect c'est ...

... apprendre à l'enfant à accepter l'autre (enfants, adultes) avec ses différences et ses besoins propres et cela sans porter de jugement.

Les Parents

Relation de confiance :

Pour nous, la communication passe par la relation de confiance. La communication est la base d'une relation parents-professionnels. La confiance se construit par étapes. C'est dans une écoute réciproque, un respect mutuel et un dialogue ouvert que parents et professionnels peuvent développer une relation harmonieuse. Parmi ces étapes, trois temps forts : l'accueil, l'adaptation et les transmissions.

Les parents sont invités à participer à la vie de la collectivité et tiennent une place privilégiée dans la vie de nos structures.

Accompagnement de la parentalité :

Pour nous, les professionnelles sont présentes pour accompagner la parentalité. Elles accompagnent les parents au quotidien afin de concilier vie professionnelle et maternité ou paternité. Elles sont à l'écoute, conseillent et orientent les parents dans leurs réflexions et questionnements. Elles apportent leurs connaissances et expériences de professionnelle tout en tenant compte des individualités.

Principal éducateur :

Pour nous, les parents sont les principaux éducateurs. Les professionnelles co-éducatrices des enfants, vont assurer un accueil individualisé et personnalisé afin d'identifier les besoins et les

attentes de chaque famille. Le respect de principes éducatifs des familles passe par une communication régulière et constructive et une continuité de la prise en charge.

Les Professionnelles

Bienveillance – écoute – formation – co-éducateurs – travail d'équipe

Pour nous, les professionnelles doivent être formées en continu.

L'ASBH embauche du personnel compétent et diplômé. Chaque équipe est constituée :

- d'éducatrices de Jeunes Enfants
- d'Infirmières Diplômées d'État
- d'auxiliaires de Puériculture
- d'agents d'entretien
- de cuisinières lingères
- d'un médecin référent
- d'une psychologue

Pour nous les parents sont valorisés dans leurs fonctions parentales...

...parents et professionnels en tant que co-éducateurs doivent assurer une continuité de la prise en charge de l'enfant. Les repères doivent être stables, ensemble, ils doivent trouver des solutions aux problématiques et prendre les décisions qui s'imposent.

Pour nous, le travail d'équipe, c'est :

.... L'harmonisation des projets éducatif et pédagogique

... l'organisation mensuellement de réunions d'équipe et de groupe d'analyse des pratiques professionnelles supervisées (GAPPS)

Ces réunions assurent la continuité pour aider l'équipe à élaborer une ligne de travail dans le souci d'un accueil cohérent pour l'enfant et sa famille.

Chaque membre de l'équipe travaille sur un projet personnel et individuel qui l'implique personnellement dans le travail (projet bibliothèque, scolaire, atelier cuisine, éveil, ...)

Pour nous, la bienveillance est base de notre travail...

... en faisant preuve de disponibilité, d'écoute, d'attention dans une relation de soutien à l'enfant et sa famille, pour un développement harmonieux : confiance en soi et ouverture au monde.



SERVICE INSERTION

Objectifs :

- Développer l'autonomie sociale, lever les freins sociaux spécifiques à l'emploi
 - o Mettre en œuvre un accompagnement social adapté aux besoins et problématiques rencontrés par les salariés en insertion
 - o Développer et renforcer le travail en réseau avec les acteurs locaux

- Développer l'employabilité professionnelle de nos salariés en insertion
 - o Mettre en œuvre un encadrement dans les chantiers permettant l'acquisition de compétences transférables
 - o Proposer des formations permettant l'acquisition de compétences techniques et transférables
 - o Développer et renforcer le partenariat avec les acteurs de l'emploi

Finalités des Ateliers et Chantiers d'Insertion :

Les ateliers chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Notre but est d'offrir à des personnes en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle ou menacées d'exclusion, une mise en situation de travail dans le cadre d'activités d'utilité sociale. Pour cela, nous mettons en œuvre :

- un encadrement technique de qualité
- un accompagnement socio-professionnelle adapté

A ce titre, nous attendons à la fin de notre projet différentes finalités :

- Développer l'autonomie sociale et professionnelle des salariés en insertion et leur permettre d'accéder à un statut.
- Découvrir les réalités du travail par la participation active à la réalisation du chantier sous la tutelle de professionnels (Encadrants techniques, services techniques de la commune...)
- Impliquer le public dans son environnement socioprofessionnel.
- Surmonter les obstacles à l'insertion, grâce à un suivi quotidien et à un accompagnement permanent des partenaires de l'action.
- Redonner des repères professionnels (travail en groupe, respect d'autrui, respect des horaires et de la hiérarchie, redynamiser un public inactif depuis plus d'un an en le plaçant en situation de travail).
- Acquérir des savoir-faire de base grâce à la formation.
- Permettre une progression professionnelle ou l'élaboration d'un projet professionnel cohérent.

Avec comme finalité principale, un accompagnement socio-professionnel adapté qui permettra l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi dans l'emploi durable.